Programme formation

"Approche de la téléconsultation"

RESPONSABLE

Lydie Canipel

INTERVENANTS

Lydie Canipel
Nathalie Salles

ANNÉE 2022

Présentation de la formation

La télémédecine telle que définie dans le décret du 10 octobre 2010 (révisé en Septembre 2018) est l'exercice de 5 actes médicaux à distance à l'aide des TICS dans un parcours de soins coordonnés.

La télémédecine ne change pas les métiers, elle change les organisations. Cet exercice de la médecine à distance oblige les professionnels de santé à faire évoluer leurs pratiques professionnelles et leurs organisations et à se former. Le contexte de la pandémie a fait que beaucoup de professionnels de santé ont pratiqué de façon ponctuelle la téléconsultation et sont sortis du premier confinement déçus :

- De ne pas pouvoir exercer la clinique tel qu'ils en ont besoin pour poser leur diagnostic en toute sécurité. (Baromètre ODOXA)
- Par les outils ne répondant pas à leurs attentes c'est-à-dire, de ne pouvoir atteindre leurs objectifs de soin.

Cette formation sur 4H, centrée sur la pratique doit permettre aux professionnels concernés :
- D'exercer une TLC, en toute quiétude, rassurés sur la pratique à distance,
- D'organiser le parcours de soins coordonné alterné et personnalisé entre présentiel et distance, de leurs patients,
- De former les patients, professionnels de santé à la communication à distance,
- De choisir le bon outil.

Après avoir identifié leurs projets de téléconsultation, la formation leur permettra d'acquérir : les fondamentaux, de les intégrer dans leurs projets personnels pour une pratique simple de la téléconsultation selon les bonnes pratiques recommandées par l'HAS.

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Le programme

20 minutes :
Accueil des participants
Tour de table
Les expériences et attentes des participants par rapport à la formation. Le projet individuel de la formation.
Les objectifs d'apprentissages des participants.
Les méthodes pédagogiques proposées

1 heure:
Comprendre les fondamentaux réglementaires qui encadrent la pratique de la télémédecine en Les intégrant dans une pratique
Apports théoriques des fondamentaux réglementaires imagés par des cas concrets pour créer une interactivité constructive par les experts de la SFSD et visant la compréhension et la mémorisation des concepts

1 heure :
Définir les étapes d'une téléconsultation dans le cadre de bonnes pratiques

15 minutes :
Pause

1 heure :
Décrire les rôles possibles pour les professionnels de santé en téléconsultation : médecins, pharmaciens, infirmiers.

10 minutes:
Choisir le bon outil dont les fonctionnalités ne limitent pas pour atteindre le même objectif de soin en présentiel

10 minutes:
Mise en place d'une TLC accessible pour tous.

5 minutes :
Synthèse des 4 heures.

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Les intervenants

Lydie CANIPEL,
past-présidente de la SFSD, consultante en santé digitale, Infirmière diplômée d'état.

Nathalie SALLES,
past-présidente de la SFSD, Professeur des universités et praticien hospitalier en gériatrie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, où elle assure la chefferie du pôle de gérontologie clinique.
Présidente de la société française de gériatrie et gérontologie

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Les certifications

La **Société Francaise de Santé Digitale** est un organisme de formation référencée dans les différents organismes tels que Datadock, ANDPC et Qualiopi.

Le public

Nos formations s'adressent à tous les publics même porteurs d'un handicap :

- métiers des soins de rééducation
- métiers médico-techniques
- sages-femmes
- médecins spécialistes
- pharmaciens
- auxiliaires médicaux
- institutionnels, chargés de missions télésanté
- industriels

Tarif de la formation

Nos formations en classe virtuelle sont au tarif de **250€ par personne.**

Pré requis

Il n'y a aucun pré requis pour cette formation.

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Informations pratiques

Déroulé de la formation :

Les classes virtuelles de la Société Francaise de Santé Digitale se déroulent sur la plateforme Zoom.

Un lien de connexion est envoyé par mail aux inscrits avant la formation. Avec ce lien, aucune inscription à la plateforme Zoom n'est obligatoire.

Inscription à la formation :

Pour vous inscrire à la formation, remplissez le formulaire prévu à cet effet là en cliquant sur le bouton "Inscriptions" en dessous de la formation qui vous intéresse.

Suite à ce formulaire, vous recevrez soit un RIB pour un paiement par virement soit un lien pour payer en ligne.

Ce programme est disponible sur le site internet de la SFSD donc consultable à tout moment.

Pour toute demande de devis, vous pouvez envoyer un mail à resp.comm@sfsd.fr

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »

Indications pratiques

société française de santé digitale
TÉLÉMÉDECINE | TÉLÉSOIN | NUMÉRIQUE

A RECEPTION DU MAIL, CONSERVEZ VOTRE LIEN ZOOM

Connexion : pour vous connecter à la formation, il vous suffit de cliquer sur le lien reçu par mail.

Votre caméra doit être activée et votre micro doit être activé uniquement quand vous avez besoin de parler afin d'éviter les bruits parasites.

Si vous souhaitez intervenir ou poser une question : utilisez le chat prévu à cet effet ou la fonctionnalité « lever la main ».
Vous devez vous installer dans une pièce calme où vous pourrez suivre la formation sans perturbations.

Veillez à ne pas être en contre-jour, il faut donc si possible ne pas vous mettre dos à une source de lumière.
La formation n'est pas enregistrée.

En cas de coupure, et si vous ne parvenez pas à vous connecter, vous pouvez contacter Orlane Saille qui est la responsable de la communication par mail : resp.comm@sfsd.fr ou bien par téléphone : 0782184051

« Ce document est la propriété de la SFSD. Toute reproduction ou diffusion est interdite et s'expose à une action en responsabilité civile »